

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Energie et du Pétrole

Société Mauritanienne d'Electricité (Groupe SOMELEC)



Demande de Cotation à Compétition Ouverte

DCCO N° : 27/CAE/2025

Fourniture de trois groupes électrogènes de 100 à 150 kVA de puissance unitaire en marche continue

Juin 2025

Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte

1) Objet de la Demande de cotation :

La Société Mauritanienne d'Electricité lance une Demande de cotation à compétition ouverte auprès des fournisseurs spécialisés pour la fourniture de trois groupes de 100 à 150 kVA de puissance unitaire en marche continue, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

2) Documents constitutifs de la Demande de cotation

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- **Partie 1** : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte ;
- **Partie 2** : Formulaires de soumission ;
- **Partie 3** : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques, bordereau des prix ;
- **Partie 4** : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

3) Prix

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

4) Monnaie de l'offre

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU).

Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser Deux (2) monnaies étrangères.

5) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

i. Une offre technique comprenant notamment :

- Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et le cahier de charge joint) ;
- Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;
- Le nom et l'adresse de la personne chargée de la garantie du groupe et qui sera contactée en cas de besoin ;
- Un engagement de la part du soumissionnaire de garantir les groupes pendant la durée spécifiée dans la partie 3 et à intervenir pendant la période de garantie sur les sites d'installation des groupes en Mauritanie en cas des problèmes liés à la fabrication ;
- Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis.

ii. Une offre financière comprenant :

- la Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2;
- le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

Sous peine de rejet, les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs **prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix CIP/Entrepôt SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)**.

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix **CIP/Entrepôt SOMELEC – Nouakchott- Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)**,

L'offre doit être fournie en une copie originale papier et une copie électronique sur USB **(Obligatoire)**.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe **fermée** sur laquelle doit inscrit ce qui suit :

« **Demande de Cotation à Compétition Ouverte numéro 27/CAE/2024 relative à la fourniture de trois groupes de 100 à 150 kVA de puissance unitaire en marche continue.** »

6) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard **le Lundi 30/06/2025 à 12 heures heure locale** à l'adresse suivant :

Cellule des Marchés du Groupe SOMELEC
4ème étage
Siège SOMELEC, Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89
Email : cmsomelec@gmail.com
Nouakchott (Mauritanie)

7) Ouverture des offres :

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) le **30/06/2025 à 12heure 30 heure locale** à l'adresse ci-après :

« **Direction Générale de la SOMELEC**
Commission des Achats d'Exploitation
4ème étage, Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie) »

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

8) Procédures d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée par lot comme suit :

Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point i. de l'article 5 ci-dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier de charge joint notamment :

- L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison ;
- La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées.

- c) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux preuves demandées dans le point i. de l'article 5 ci-dessus.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Etape 2 : Evaluation des offres financières

La CAE n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii. l'article 5 ci-dessus.
- ii) La CAE rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
 - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
 - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) qui prévoient un paiement par Lettre de crédit **irrévocable** et **confirmée** seront majorées, pour les besoins de l'évaluation, d'un pourcentage de 4% correspondant au coût estimé qui sera payé par la SOMELEC pour une lettre de crédit irrévocable et confirmée.
- iv) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) qui prévoient un paiement par Lettre de crédit **irrévocable** et **non confirmée** seront majorées, pour les besoins de l'évaluation, d'un pourcentage de 2% correspondant au coût estimé qui sera payé par la SOMELEC pour une lettre de crédit irrévocable et non confirmée.
- v) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours vendeur défini par la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Le Groupe-SOMELEC se réserve le droit de ne pas retenir les types de groupes qu'il a déjà acquis qui sont tombés en panne prématûrement ou qui ont présenté des défaillances anormales en moins de trois mois après leur mise en service.

Le Groupe-SOMELEC se réserve le droit de ne pas retenir un soumissionnaire qu'il a manqué à ses obligations dans des contrats ultérieur avec la SOMELEC.

9) Attribution du marché :

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé. Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

10) Signature du contrat

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché).

Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.

11) Notification du contrat

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié par la SOMELEC à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

12) Suite à donner :

La SOMELEC se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation

Partie 2 : Formulaires de soumission

Lettre de soumission

*INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR
REmpli LE FORMULAIRE*

*Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement
le nom et l'adresse commerciale complets.*

*Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être
supprimé dans les formulaires d'offres]*

Date de soumission : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Demande de Cotation : [insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]

Avis d'appel à concurrence : [insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]

À : **SOMELEC, Mauritanie**

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro, y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. :[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements] ; et n'avons aucune **réserve** à leur égard ;
- (b) nous nous engageons à fournir, **conformément** à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après :[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes] dans un délai de [insérer le délai en jours calendaires] à compter de la date de notification du contrat.

le **montant total** de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : [insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives] **CIP/Entrepôt SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)**

- (c) notre offre demeurera **valide pendant une période** de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;
- (d) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus **d'une offre** dans le cadre de la présente Demande de cotation;
- (e) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;
- (f) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (g) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire [insérer le nom complet du Soumissionnaire]

Nom de la personne signataire de l'offre [insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]

En tant que [indiquer la capacité du signataire]

Signature [insérer la signature]

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de [insérer le nom complet du Soumissionnaire]

En date du _____ jour de [Insérer la date de signature]

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No : *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i>
<input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme
<input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : [insérer le nom légal du Soumissionnaire]
2. Nom du membre du groupement : [insérer le nom légal du membre du groupement]
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : [insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : [insérer le nom du représentant du membre du groupement] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du membre du groupement] Téléphone/Fac-similé : [insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : [marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques, bordereau des prix

Bordereaux de prix

ITEM	Désignation	Quantité	Prix unitaire (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Prix total (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Délai de livraison
1	Groupes électrogènes de 100 à 150 kVA de puissance unitaire en marche continue	03			

Liste des fournitures, Calendrier de livraison

ITEM	Désignation	Quantité	Date de livraison au plutôt	Date de livraison au plus tard
1	Groupes électrogènes de 100 à 150 kVA de puissance unitaire en marche continue	03	Immédiate	15 jours

Spécifications techniques des fournitures (caractéristiques techniques)

Les groupes doivent être en exécution avec démarrage manuel. L'ensemble moteurs et alternateurs doit être flasque et insonorisé (atténuation 65 à 85 dba à 7 m).

Ces groupes électrogènes doivent avoir une puissance de production unitaire de 100 à 150 kVA en marche continu surchargeables à 10% pendant une heure sur douze.

Le soumissionnaire doit présenter :

- Des certificats ISO ;
 - Un engagement précisant le nom et l'adresse de la personne à contacter en cas de problème.

A/ Caractéristiques

Moteur

- Vitesse 1500 tr/min
- Diesel à 4 temps refroidi par eau
- Pompe à carburant, huile, à eau, à engrenages
- Régulateur électronique
- Radiateur
- Raccord flexible et échappement pour vibrations et dilatations
- Réservoir pour autonomie d'au moins 12 heures de fonctionnement en pleine charge

Alternateur

- Capacité de sur régime : 120%
- Régulation de tension : mois +/- ½ %
- Gain de tension réglage pour compenser le statisme moteur et les pertes en ligne
- Tension 230/400V, réglable au minimum +/- 10%
- Conforme au supérieur aux normes : NEMA MG 1.22 et CEI 34/I

Panneau de contrôle / Commande

- Ampèremètre, voltmètre (Affichage numérique)
- Voltmètre CC, tachymètre, compteur horaire, fréquence (Affichage numérique)
- Wattmètre et compteur d'énergie active
- Pression d'huile
- Température eau du moteur
- Bouton arrêt d'urgence

Sécurité entraînant d'arrêt du moteur

- Pression huile
- Température d'eau
- Sur vitesse
- Surtension
- Sur charge

Accessoires

- Chargeur de batterie
- Batterie de démarrage
- Filtre à air ambiance poussière
- Pompe de vidange

B/Fournitures de pièces de rechange

- a) Un lot d'outillage pour entretien courant du chaque groupe
- b) Une documentation complète en deux exemplaires en français
- c) Un lot de pièces de rechange de 10 Préfiltres à gasoil ,10 filtres à gasoil, 20 filtres à huile et 10 filtres à air primaire, 10 filtres à air secondaire, 2 jeux de courroies et 1 jeu de carte électronique pour chaque groupe. La carte électronique doit être réglable et paramétrées suivant la puissance et les caractéristiques du chaque groupe.

C/Montage

Le montage et la mise en service sur site doit être assuré par la SOMELEC

D/ Essais de performance

Les essais seront effectués sur site d'installation. Cette procédure d'essais permettra d'effectuer le contrôle de conformité des groupes proposé ainsi que la performance.

En cours de fonctionnement, les différents paramètres du chaque groupe seront relevés :

- Tension
- Fréquence
- Intensité
- Puissance active
- Température eau et huile
- Pression huile Moteur
- Consommation gas-oil
- Contrôle de toutes les protections

E/ Garantie

Les soumissionnaires devront s'engager à assurer une garantie d'au moins 12 mois contre les défauts et vice de fabrication. Le groupe sera considéré entré en service lorsqu'il aura effectué au minimum une semaine d'essais sans incident majeur en développant au moins 70% de sa puissance nominale. Cette date marquera le début de la garantie.

Partie 4 : Projet de contrat

**ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNÉES : Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie)**

SOMELEC, Société Mauritanienne d'Electricité dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue **Boubacar Ben Amer**, ci-après désigné le “**Client**” représentée par Monsieuren sa qualité de, dûment habilité à l'effet des présentes, et

La sociétéci-après désigné le “**Fournisseur**” représentée par Monsieur, en sa qualité de, dûment habilité à l'effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les “**Parties**” et individuellement une “**Partie**”.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1 Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

2 Fournitures/Prestations

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

3 Conditions de Mise en vigueur

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

4 Date de livraison des fournitures

Le Fournisseur s'engage à fournir au Client les fournitures et réaliser les prestations objet du présent contrat dans un délai maximum de Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

5 Prix du Marché

Le Prix du marché est de(hors tous droits et taxes de douane). Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott (Incoterms 2020)

6 Modalités de Paiement :

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

6.1) Règlement des fournitures si le fournisseur est installé à l'étranger

Le Règlement des fournitures en provenance de l'étranger sera effectué comme suit :

1ère option :

(i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

(ii) A l'embarquement : Soixante Dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocabile ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(iii) À l'acceptation : dix (10%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

2éme option :

(a) A l'embarquement : Soixante-dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocabile ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(ii) À l'acceptation : Trente (30%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

6.2) Règlement des Fournitures si le fournisseur est installé en République Islamique de Mauritanie

Le Règlement des Fourniture en provenance de la République Islamique de Mauritanie sera effectué en ouguiya (MRU) comme suit :

1ère option :

i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

ii) À l'acceptation : Quatre Vingt (80%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

2éme option :

À l'acceptation : Cent (100%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Le fournisseur devra préciser dans son offre laquelle des options choisies.

7 Documents à fournir au Client par le fournisseur

Les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Fournisseur sont :

- un connaissment maritime non négociable ou un connaissment aérien,
- un certificat d'assurance (montant de l'assurance égal à 110% du montant du marché) ;
- un certificat de garantie du Fabriquant ou du Fournisseur,
- un certificat de conformité des équipements délivré par une agence d'inspection acceptable pour la
- SOMELEC
- les détails relatifs à l'embarquement.

7 PENALITE DE RETARD

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du marché par jour calendaire de retard cette pénalité est plafonné à 10% du montant du marché.

8 RESILIATION

La SOMELEC pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

9 CAS DE LITIGE

En cas de litige les parties s'engagent à régler les différends nés de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat à l'amiable.

A défaut, le litige sera porté devant, les tribunaux mauritaniens compétents.

10 - Adresses des parties aux fins de notifications

SOMELEC

Adresse BP 355 avenue Boubacar Ben Amer
Téléphone
e-mail :
A l'attention de Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

Nom du Fournisseur.....

Adresse
Téléphone
e-mail :
A l'attention de

11 Droit applicable et langue du contrat :

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

12 Règlement des différends :

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

Fait à Nouakchott, le

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

Fonction du signataire

Signature et cachet

Fonction du signataire

Signature et cachet